

ISSN-2303-9167

INSTITUT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT CULTUREL

IRES-RDEC
LOME - TOGO



Ingénierie culturelle

Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC N° 004 Décembre 2015



PRESSES DE L'IRES-RDEC

SOMMAIRE

Administration et normes éditoriales	III
Pratiques esthétiques sur la route de l'esclave à Ouidah : regard tourné vers le passé, TCHIBOZO Romuald, Université d'Abomey-Calavi	7
Les villes du Nord de la Côte d'Ivoire aux XVIII ^{ème} et XIX ^{ème} siècles, OUATTARA Diakaridja, Université Félix Houphouët-Boigny	21
Les « Hommes Nouveaux » à Rome aux deux derniers siècles de la République à travers l' <i>Histoire romaine</i> de Velleius Paterculus, BOUENDJA Eliane, Université Omar Bongo	33
Le Secours médical islamique (SEMI) : une institution musulmane au service des couches défavorisées de Côte d'Ivoire (1992-2013), DRISSA Koné, Université Félix Houphouët-Boigny	49
Droit d'auteur dans la société de l'information et les professionnels de l'information documentaire de la zone UEMOA, BERTE Mariam épouse SEKONGO, IRES-RDEC	63
Vers une ghettoïsation des espaces relégués à Lomé (Togo) : les effets du stigmatisant sur Tokoin-Elavagnon, MOUTORE Yentougle, Université de Kara	83
La représentation du temps en Afrique et le problème du sous-développement, KEYEWA Oulégoh, Université de Lomé	99
Linguistique et migration des peuples en Côte d'Ivoire : cas des Akan (Kwa), KOSSONOU Kouabéna Théodore et ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët-Boigny	111
Les performances scolaires : Quelle relation avec les styles éducatifs parentaux chez les élèves togolais ? BAWA Ibn Habib, Université de Lomé	123
Quand écrire son pays s'impose : <i>Ténébres à midi</i> de Théo Ananissoh, TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé	137
Paysage et analyse de l'espace halieutique: application aux pêches maritimes artisanales du Gabon, BIGNOUMBA Guy-Serge, Université Omar Bongo	153
Diversité floristique et importance socio-économique des formations saxicoles du Plateau de Soudou-Dako (Nord-Togo), ADRIKA Nafiou, BOUKPESSI Tcha, LARE Lalle Yendoukoa et TCHAMIYE Thiou Tanzidani Komlan, Université de Lomé	167
L'inégale répartition spatiale des réseaux de communication terrestres pendant la colonisation allemande au Togo (1899-1914), DANDONOU GBO Iléri, HETCHELI Follygan, Université de Lomé	183
De la culture Egypto-africaine comme fondement de l'intégration et du développement au Cameroun réuni, TAGUE Alexis Kakeu, Université de Yaoundé 1	203

ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

1. Administration et rédaction

Directeur de publication : Professeur KADANGA Kodjona, Université de Lomé

Comité scientifique de lecture

ABOLOU Camille Roger, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; ASSIMA-KPATCHA Essoham, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DIKENOU K. Christophe, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; DUPUIS Xavier, Professeur titulaire, Université de Paris-Dauphine (France) ; GAYIBOR L. Nicoué Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo), GBIKPI-BENISSAN F. Datè, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; GOEH-AKUE N. Adovi Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo), KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; MOUCKAGA Hugues, Professeur titulaire, Université de Libreville (Gabon) ; NAPON Abou, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), BAMBBA Sékou, Professeur titulaire, (Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), PEWISSI Ataféi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHAM Badjow, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHAMIE Thiou, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHITCHI Toussaint, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; ALONOU Kokou, Maître de conférences, Université de Lomé (Togo) ; BATCHANA Essohanam, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) DIANZINGA Scholastique, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville) ; GORAN Koffi Modeste Armand, Maître de Conférences (Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo), KOLA Edinam, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; LARE Lalle Yendoukoa, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OWAYE Jean-François, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo).

Coordinateur du secrétariat de rédaction : BATCHANA Essohanam

Courriel : essobatachana@gmail.com/revueiresrdec@gmail.com

Secrétariat de rédaction : AMON Benjamin Adon, KPAYE Bakayota, LABOU Koffitsè

Coordination, conception, révision: Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC).

2. Option éditoriale

Ingénierie Culturelle est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique*.

Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes-rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophiques, littéraire et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.
2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :
 - titre de l'article en caractère d'imprimerie ;
 - une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
 - un résumé en français de 10 lignes au maximum ;
 - un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
 - une introduction ;
 - un développement ;
 - une conclusion ;
 - une partie source et bibliographie.

3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :
 1. pour le titre de la première section ;
 - 1.1. pour le premier sous-titre de la première section ;
 - 1.2. pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.
 2. pour le titre de la deuxième section ;
 - 2.1. pour le premier sous-titre de la deuxième section ;
 - 2.2. pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.
5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).
7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.
8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
 - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
 - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;

- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
 - pour un **livre** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;
 - pour un **article** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.
 11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.
 12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.
 13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
 14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
 15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).
 16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.
 17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
 18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33 ; Fax : (228) 22 20 72 45 ;
E-mail: essobatchana@gmail.com/revueiresrdec@gmail.com

